

FLUIDION

Société par actions simplifiée au capital de 11.175 euros
Siège social : 231, rue Saint-Honoré, 75001 Paris
752 898 700 RCS PARIS

(la « Société »)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale **décide** d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à
- **232.124 euros** en totalité au compte « Report à nouveau » le portant ainsi de **214.777 euros** à
- **17.347 euros**.


Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à **346.271 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **prend acte** qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois (3) derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance

* * *

Le présent document a été signé électroniquement le 22 juin 2023, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service DocuSign (www.docusign.com).

DocuSigned by:

923CF34E9E22420...

Certifié conforme

M. Dan ANGELESCU

Le Président

Comptes certifiés conformes par le Président

DocuSigned by:
Dau Angelin
923CF34E9E22420...

FLUIDION

231 RUE SAINT HONORE
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS
Arrêtés au 31/12/2022

ACOFI

ASSISTANCE
COMPTABILITÉ
FIDUCIAIRE



Entreprise socialement Responsable certifiée RSE : n'imprimez que le nécessaire.

FLUIDION

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	2 895 642	2 196 387	699 255	781 245	- 81 990
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	2 817	2 817			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	324 996	263 373	61 623	57 138	4 485
Autres immobilisations corporelles	44 542	34 467	10 074	10 914	- 840
Immobilisations en cours	86 547		86 547	123 547	- 37 000
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 873		1 873	1 767	106
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 699		6 699	10 259	- 3 560
TOTAL (I)	3 363 116	2 497 045	866 071	984 870	- 118 799
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	9 729		9 729	12 680	- 2 951
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	5 737		5 737	14 229	- 8 492
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				5 495	- 5 495
Clients et comptes rattachés	307 484		307 484	184 802	122 682
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	4 721		4 721		4 721
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	115 801		115 801	46 271	69 530
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 428		8 428	12 409	- 3 981
. Autres	64 028		64 028	120	63 908
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	73 771		73 771	225 367	- 151 596
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	14 417		14 417	55 150	- 40 733
TOTAL (II)	604 116		604 116	556 523	47 593
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	341		341	1 510	- 1 169
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 967 573	2 497 045	1 470 528	1 542 904	- 72 376

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 11 175)	11 175	11 175	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	351 325	351 325	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 118	1 118	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	214 777	45 512	169 265
Résultat de l'exercice	-232 124	169 265	- 401 389
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	346 271	578 394	- 232 123
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	341	1 510	- 1 169
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	341	1 510	- 1 169
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	150 720	252	150 468
. Découverts, concours bancaires	25 234		25 234
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	666 215	739 407	- 73 192
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		31 756	- 31 756
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 265	92 465	91 800
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	18 932	20 412	- 1 480
. Organismes sociaux	52 487	60 235	- 7 748
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 173	7 267	- 5 094
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 989	9 131	- 3 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	856		856
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	5 408		5 408
TOTAL (IV)	1 112 279	960 925	151 354
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	11 637	2 074	9 563
TOTAL PASSIF (I à V)	1 470 528	1 542 904	- 72 376

FLUIDION

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 470 527,90 E.

Le résultat net comptable est une perte de 232 123,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/05/2023 par le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sont établis conformément au P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

Indemnités de départ en retraite

Le montant des engagements de l'entité en matière de pension, complément de retraite, indemnités et allocations de départ à la retraite du personnel et des mandataires sociaux est non significatif. Ils sont considérés en engagement hors bilan.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS*****Emprunt obtenu :**

La société a contracté un emprunt d'un montant de 150 000 euros auprès de la Banque Populaire.

Le remboursement est prévu sur 60 mensualités, la première échéance de remboursement de capital interviendra le 17 mars 2023.

Seuls les intérêts seront remboursés d'ici le premier remboursement d'intérêts

Les frais concernant la mise en place de ce contrat ont été considérés en charges dans les comptes clos au 31 décembre 2022.